

Les Pouvoirs Publics ont décidé, dans le cadre de la réforme de l'IRCANTEC, de revoir le régime des retraites des praticiens hospitaliers.

Il est à craindre qu'une baisse très sensible soit présentée comme la seule solution pour répondre aux déficits chroniques que connaissent les caisses qui assurent le service des pensions.

Rappelons tout de même que nos retraites se situent d'ores et déjà très en-dessous du niveau général.

Par conséquent il ne saurait être question d'accepter, que d'un seul trait de plume, les Pouvoirs Publics nous impose de les diminuer encore.

Quoiqu'il en soit et fidèle en cela à sa tradition de dialogue permanent, l'INPH ne souhaite pas engager dès à présent un mouvement social de protestation et d'action. Celui s'imposera de lui même au cas où les propositions ministérielles - qui nous seront soumises lors de la réunion du 6 décembre au Ministère de la santé - seraient au niveau de ce que nous redoutons.

Je vous demande de vous tenir mobilisés autour de cette grave question, qui engage l'avenir et obère le présent, en discréditant encore un peu plus l'attractivité pour la carrière publique.

Afin de vous éclairer au mieux, nous vous faisons parvenir les documents et le diaporama de l'INPH.

Notre site contient des éléments supplémentaires de nature à compléter votre information à ce sujet (*rubrique : page de garde et compte-rendus/Retraites*).

**Ne nous y trompons pas : un mauvais coup est probablement en préparation.**

**Soyons prêts à y répondre**, comme le sont déjà, les internes et les chefs de clinique qui ont annoncé leur unité d'action avec nous.

De plus il sera bien difficile de distinguer notre légitime réaction, du malaise général que nous connaissons par ailleurs dans nos hôpitaux et qui se traduira dans les prochains jours par un mouvement des urgentistes et des chirurgiens, que l'INPH soutient bien entendu.

Notre réponse devra être à la hauteur des propositions qui nous seront faites - dans un sens comme dans l'autre - le **6 décembre prochain**. La rupture ne appartient pas, mais elle sera assumée.

Une plate-plate-forme pour des actions communes sera présentée aux termes d'une conférence de presse à l'initiative des différents intersyndicats de praticiens hospitaliers après le 6 décembre. L'unité d'action et la détermination seront à l'ordre du jour

**Docteur Rachel BOCHER  
Présidente INPH**